

Juin 2015

La Nation et Les minorités

Il est évident que, pour réussir, toute politique de développement durable implique l'adhésion d'une immense majorité de la société à l'objectif et aux moyens mis en œuvre pour y parvenir. Cela impose de se mettre préalablement d'accord sur un certain nombre de règles et de principes communs, qui ne doivent plus faire débat une fois leur adoption réalisée.

Cela nous ramène tout naturellement aux principes et valeurs de la république, principes rappelé tragiquement lors les attentas perpétrés sur le sol français début janvier 2015, ou lors d'autres attentats.

Ce sujet a été traité par le Haut Conseil à l'intégration, dans un avis rendu en 2012 intitulé : "Une culture ouverte dans une République indivisible. Les choix de l'intégration culturelle": http://archives.hci.gouv.fr/IMG/pdf/Une_culture_ouverte_29112012.pdf

Nous reprenons ici de très larges extraits de l'interview accordée au journal ATLANTICO par les deux auteurs du rapport qui a permis la rédaction de l'avis du HCI : Caroline Bray et Sophie Ferhadjan

Cet interview peut-être consultée sur: <http://www.atlantico.fr/decryptage/rapport-hci-dont-personne-ne-parle-modele-republicain-integration-est-mort-caroline-bray-sophie-ferhadjan-586744.html/page/0/1>

1 - Le séparatisme culturel et géographique est une réalité.

Le séparatisme culturel et géographique se traduit par la remise en cause d'un modèle de société fondé sur des valeurs et des principes communs.

A l'école. Dans le champ scolaire, les manifestations de ce séparatisme sont nombreuses : remise en cause de certains enseignements (histoire géo, SVT, EPS...), remise en cause du principe de laïcité (question de la nourriture, question de la mixité), revendications identitaires excluantes de l'appartenance française. Tout ceci dans une logique d'évitement scolaire de plus en plus forte.

Ces manifestations témoignent, dès le plus jeune âge, de la difficulté à "faire peuple" et interrogent l'avenir de cette fabrique à citoyens qu'est par nature l'école française.

Dans l'espace de la société civile. Les manifestations de ce séparatisme sont tout aussi nombreuses dans l'espace de la société civile, et peuvent être légitimées au nom de la promotion de la diversité. Les principes républicains sont alors présentés comme sclérosants et ne tenant pas assez compte de la diversité culturelle. On assiste, pêle-mêle, et les quotidiens s'en font l'écho, à la remise en cause de références culturelles comme celle de Noël par exemple, à des crispations de la société autour de préceptes religieux comme celui de la viande Halal ou du port du voile. Plus grave encore, la mixité et l'égalité homme-femme sont contestées.

2 – La France a fragilisé son modèle républicain.

La France n'a pas abandonné son modèle républicain mais **elle l'a fragilisé en donnant une dimension excessive à la notion de diversité culturelle, au détriment de l'intégration.** En procédant de la sorte, elle s'est rapprochée du modèle anglo-saxon qui est symbolisée en France par la montée des revendications de statistiques ethniques, de quotas.

Le choix de l'intégration, tel qu'il a été défini par le Haut Conseil depuis 1989, reconnaît le maintien de spécificités culturelles dans le respect des valeurs fondamentales. Il se distingue de l'assimilation (jugée trop coercitive) et de la simple insertion (trop économique). Cette approche de l'intégration n'a pourtant pas permis jusqu'à présent de résoudre la contradiction entre une République réputée aveugle aux particularismes et aux origines et la montée de revendications identitaires.

Aujourd'hui, la question est donc clairement posée par notre société : qu'est-on en droit d'exiger en matière d'intégration culturelle des populations immigrées ?

Au-delà du respect de nos principes républicains fondamentaux, qui ne sauraient être remis en cause, l'intégration suppose une culture commune qui permet de "faire peuple". Bien sûr, cette culture n'est pas figée, elle évolue et s'enrichit de multiples apports, mais elle doit rester partagée.

Toujours selon les auteurs du rapport du HCI, la question n'est pas tant un retour en arrière que d'être en accord avec nos principes républicains. Les tenants de la diversité se présentent ou sont présentés comme modernes, en phase avec une société mondialisée. Or, derrière la promotion de la diversité se cache selon nous une régression qui habitue nos contemporains, sous couvert de lutte contre les discriminations, à raisonner de façon grégaire en termes de communautés ethniques et raciales.

Tout au contraire, ce qui est moderne en France, comme partout dans le monde, c'est bien l'idéal d'égalité qui passe très concrètement par l'égalité des droits et l'égalité des chances. C'est un combat permanent pour l'égalité entre hommes et femmes, pour l'égalité quel que soit son origine....

3 – Conforter la logique d'égalité.

En conclusion, pour le HCI, le gouvernement doit conforter une logique d'égalité et non la reconnaissance de minorités. Tout ceci n'est que du bon sens, qui s'impose d'autant plus que le développement durable impose une réflexion de fond sur la ville, (comment la rendre plus conviviale ?) ce qui est incompatible avec le séparatisme.